

En plein calcul mental

Date : 1 août 2018

Carole Gandon, qui est la référente départementale de « La République en Marche » en Ile-et-Vilaine, ne cache pas son ambition de conquérir la mairie de Rennes lors des prochaines élections municipales.

Elle vient une nouvelle fois de témoigner de sa hauteur de vue en épinglant à sa façon Archipel Habitat, qui vient d'être condamné par la CNIL à une sanction administrative de 30.000 euros pour une mauvaise utilisation du fichier des locataires par sa présidente, Nathalie Appéré, également maire de Rennes :

extrait de Twitter

Carole Gandon @GandonCarole · 23 h

2/2 Alors que [@nathalieappere](#) et son équipe dénonçaient la baisse de 5€ d'APL, ils font perdre 30 000€ aux bailleurs, soit 5€ d'APL pendant 500 ans... 😞

CNIL @CNIL

La @CNIL prononce une sanction pécuniaire à l'encontre de l'Office Public de l'Habitat de Rennes Métropole pour une utilisation du fichier des locataires incompatible avec la finalité initiale → cnil.fr/fr/oph-de-renn...

Afficher cette discussion

7 50 58

Je vous laisse le soin de calculer, mais je doute très fortement que cette illustration soit de nature à élever le débat...

Mettons ça sur le compte d'un humour très particulier, qui me rappelle ce que l'on peut lire sur le site de LREM35 :

<https://rennesenmarche.wordpress.com/2017/01/30/interview-carole-gandon-portrait-dune-femme-en-marche/>

M.P: L'engagement des femmes en politique se heurte souvent à de nombreux écueils. Qu'est-ce qui explique selon toi que de nombreuses femmes ne s'engagent pas ? Quels sont ces freins ? Toi Présidente, que ferais-tu pour y remédier ?

Moi présidente, je commencerais par nommer Brigitte Macron
Première Ministre !

J'ai vraiment hâte de lire ses prochaines bonne blagues !...